
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PARENTS DU 29 SEPTEMBRE 2020

En visioconférence

Heure : 19 h

1. Début de l'assemblée

19 h 04

2. Vérification du quorum

Nous avons le quorum, puisque 35 parents sont présents.

3. Mot de la Directrice

Mme Hamel affirme que tout se passe bien dans l'école, malgré le contexte que l'on connaît, et que les élèves et le personnel sont heureux d'être de retour à l'école. Chacun doit s'adapter et être patient.

Dans les prochains jours, Mme Boisclair travaillera sur un plan en cas de confinement et celui-ci nous sera envoyé.

Mme Hamel rappelle que l'objectif de la rencontre est de présenter l'Association des parents, d'élire les membres qui veulent y siéger et de choisir un parent pour représenter les parents au Conseil d'administration (CA) de l'école.

Elle remercie M. Awad et Mme Mathieu pour leurs mandats précédents, puisqu'ils passeront le flambeau aujourd'hui.

4. Mot du président de l'Association des parents

M. Awad rappelle que l'Association des parents est un organisme consultatif auprès de la direction. Elle a comme objectif de permettre l'implication des parents dans la vie scolaire des enfants. Il fait un résumé des activités que l'Association des parents du PNDA a organisées ces dernières années et nomme les comités existants qui étaient en place l'an dernier.

5. Mot de la trésorière de l'Association des parents

Mme Mathieu fait un résumé fiscal de l'année 2019-2020. L'Association reçoit chaque année un montant d'argent en lien avec le nombre d'élèves inscrits. Actuellement, il y a un solde au compte de 18 240 \$. Mme Mathieu explique que les droits annuels n'ont pas encore été payés au registre des entreprises, puisqu'ils le seront en même temps que la nouvelle élection du comité exécutif et du changement des signataires au compte bancaire.

6. Élection des membres de l'Association des parents

Mme Hamel rappelle que, selon les règlements de l'Association, celle-ci doit être constituée de 12 à 16 parents. Étant donné que 18 candidatures ont été reçues et que ce nombre ne dépasse pas exagérément celui qui est prescrit, aucune élection n'aura lieu et les 18 parents pourront être membres. L'assemblée est d'accord. Les 18 parents se présentent à tour de rôle, soit :

- 1- Karine Laprise
- 2- Paula Badran
- 3- Paola Bonilla
- 4- Josée Emond
- 5- Julie Emmanuelle Dermarkar
- 6- Kernie Pierre
- 7- Fadia Élibert
- 8- Sabrina Ficca
- 9- Costas Kastrantas

- 10- Antonietta Patroni
- 11- Annick Mauriello
- 12- Sophie Landry
- 13- Sabrina Lambert
- 14- Filomena Muro
- 15- Alexandra Aubourg
- 16- Myriam Ménard
- 17- Mary Sue Licursi-Sabbagh
- 18- Romain Mwimba

7. Élection d'un parent membre à titre de représentant au Conseil d'administration du PNDA

Mme Hamel informe l'assemblée que le CA se réunit 5 à 6 fois par année, et qu'une rencontre extraordinaire a lieu, au besoin. Deux parents manifestent leur intérêt à occuper ce poste, soit Mme Paula Bradan, qui y siège depuis 3 ans déjà, et Mme Antonietta Patroni. Celles-ci se présentent à tour de rôle et évoquent brièvement les raisons qui les motivent à occuper ce poste. Un vote secret est passé via un lien envoyé par courriel. Mme Boisclair affirme que seuls les 18 parents membres de l'Association ont le droit de vote. Mme Paula Bradan est élue à la majorité.

8. Mot de la fin

Mme Hamel souhaite une amélioration continue et se dit ouverte aux nouvelles idées. Elle rappelle que nous devons être créatifs compte tenu du contexte actuel. Elle remercie les parents pour leur présence.

M. Awad souhaite bonne chance à la prochaine présidence de l'Association, et ajoute qu'il demeure disponible pour répondre aux questions.

9. Sujets divers

Un parent remercie les parents impliqués dans l'Association des parents, et partage ses questionnements quant au mandat de l'Association. Ce parent aurait aimé que l'Association intervienne dans le dossier des frais de scolarité exigés et se dit insatisfait des services reçus pendant le confinement.

Mme Hamel rappelle qu'il n'est pas approprié de formuler ce genre de propos lors de l'Assemblée des parents. En effet, elle précise que la direction est toujours ouverte à recevoir les parents pour discuter de leurs questionnements ou insatisfactions. Elle affirme que tout n'a pas été parfait pendant la pandémie, mais que la direction est fière de ce qu'elle a fait dans ce contexte particulier.

Un autre parent mentionne à son tour que le comité n'est pas seulement organisateur, mais aussi consultatif, puisque les membres y rapportent les inquiétudes et les questionnements des autres parents.

La représentante des parents au CA rappelle le grand défi de l'Association qui est de représenter 1000 parents. Elle explique qu'il est donc important de se fier aux données quantitatives et qualitatives, telles que celles enregistrées dans les sondages. Elle ajoute que le CA soutient les décisions de la direction, tout comme la majorité des parents qui l'indiquent dans les sondages envoyés aux familles.

10. Prochaine rencontre

Le comité exécutif de l'Association des parents sera élu lors de la première rencontre de celle-ci. La date et l'ordre du jour suivront sous peu.

11. Levée de la séance

20 h 10

FIN DE LA RÉUNION

PV01_2020_09_29